

## À l'intérieur

- Poissons  
contaminés -  
‣ La une, p.1

‣ Éditorial, p.2-3

- Pas de Jeux pour  
2009- Nouvel  
hôpital -  
‣ Labrador, p.4

- Journée Terry  
Fox -  
- BBQ  
communautaire -  
‣ Avalon  
p.5-6

- Le sculpteur  
Bernard Benoit -  
- Exploration  
pétrolière -  
‣ Côte-Ouest,  
p.6-7

- Dossier spécial  
Élections  
fédérales 2008 -  
‣ FOCUS  
p.8-9

‣ Actualités,  
p.10-11

‣ Horoscope et  
mots-croisés, p.12

‣ Calendrier co. et  
sudoku, p.13

‣ Annonces et  
offres d'emploi,  
p.14-15-16

### IMAGE DE L'ÉDITION



## FOCUS À LIRE PAGES 8 et 9 - ÉLECTIONS FÉDÉRALES - LES CANDIDATS DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR S'EXPRIMENT SUR TROIS QUESTIONS

### Santé et environnement

## Fermeture du lac Mogridge près de Fermont

Eric Cyr  
Labrador City

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) rappelle à la population du secteur de Fermont que le lac Mogridge a été fermé à la pêche, depuis le 25 juin dernier, à la suite de la découverte de truites dont les viscères étaient bleus. Bien que la saison de la pêche soit terminée depuis le 15 septembre, il est recommandé de ne pas consommer du poisson provenant de ce lac pour l'instant.

Deux spécimens de touladis (truites grises) dont les viscères et les téguments (la peau) portaient une pigmentation inhabituelle ont été capturés récemment dans le lac Mogridge près de Fermont. Les analyses préliminaires d'un des deux spécimens, réalisées à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), ont révélé que le produit en cause n'était pas toxique. Cependant, la Direction de la santé publique attend de recevoir les résultats complets de l'analyse avant de recommander au MRNF de lever l'interdiction de pêche dans ce secteur. Par mesure de précaution, le MRNF suggère aux personnes ayant capturé du poisson dans le lac Mogridge au cours des derniers mois de ne pas consommer leurs prises.

### Un pêcheur voit bleu

Selon un porte-parole du MRNF, un pêcheur de la région, ayant remarqué cette situation étrange, a fait part de son observation au ministère en question. Depuis, plusieurs ministères travaillent de concert afin de trouver la cause de ce phénomène inusité. Selon les premières observations, le produit ne serait pas toxique. « Le lac a été fermé par mesure de précaution », affirme la directrice des communications de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Sandra Morin. Selon un conseiller en communication au MDDEP, Christian Sasseville, l'entreprise minière Arcelor-Mittal a été contactée en raison de la proximité du complexe minier du Mont-Wright. Le directeur des communications chez Arcelor-Mittal, Martin Simard, a confié au journal Le Nord-Est que la compagnie collaborait avec les ministères concernés pour élucider cette affaire et trouver la cause de cette découverte.



### Conclusions

Les résultats préliminaires fournis à la Direction de la santé publique de la Côte-Nord par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) font état de spécimens de touladis capturés dans le lac Mogridge, près de Fermont dont les viscères et les téguments (la peau) portaient une pigmentation bleue assez intense. Les analyses du laboratoire du MAPAQ rapportent que la substance qui colore le poisson a été identifiée comme étant **C.I. Acid Blue 9**. Cette substance est considérée comme non toxique par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Son utilisation dans les cosmétiques et comme colorant alimentaire est généralement reconnue inoffensive. De plus, ce produit n'est pas classé comme un cancérigène potentiel chez l'humain. Selon l'évaluation toxicologique conduite par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) en fonction des concentrations mesurées dans la chair et les viscères de touladi, la consommation occasionnelle de poissons contaminés apparaît sans conséquence pour la santé des personnes. Cependant, l'évaluation, tel qu'effectuée, ne permet pas de garantir la sécurité de la consommation ultérieure des poissons advenant une réouverture de la pêche sur ce lac. Par principe de précaution, le MRNF maintient l'interdiction de pêche dans ce lac ainsi que dans l'ensemble de ses tributaires pour une période indéterminée. Il est suggéré de ne plus consommer les poissons provenant de ce lac jusqu'à nouvel ordre. *Photo ci-dessus : par Éric Cyr*

### AVIS AUX LECTEURS

- 24<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle du Gaboteur -  
le dimanche 26 octobre 2008 prochain.

Lieu : Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents à Saint-Jean  
Heure : 09h00 le matin